

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 32

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188824>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
 du Canton 15 c.) la ligne ou
 de la Suisse 20 c.) son espace.
 de l'Etranger 25 c.)

Les chinoiseries de l'orthographe.

Sous ce titre, M. F. Sarcey publie, dans le *Gagne-Petit*, un article tendant à démontrer qu'il n'est pas sensé de mettre toutes les fautes au même rang dans un examen de composition française, ni d'admettre un chiffre maximum de fautes ; car ce maximum peut se composer de demies et de quarts additionnés ; un point et virgule mal à propos mis, un accent oublié, etc., comptant chacun pour demi-faute. Il est donc nécessaire d'établir une distinction entre les fautes grossières, témoignant d'une ignorance parfaite de la langue écrite, et celles qui ne témoignent que d'une légère défaillance de mémoire ou d'un peu d'étourderie.

Les fautes ne doivent donc pas compter, mais peser, comme cela est clairement démontré dans les lignes suivantes que nous empruntons à l'article en question et que certains pédagogues feront bien de mettre à profit :

« Je lisais tout dernièrement, dit M. Sarcey, dans le journal de l'*Instruction primaire*, la note suivante :

Mlle P..., institutrice à P...-de-G... (Gironde), pose la question suivante :

Faut-il un trait d'union à *au delà* et à *non seulement* ?

On écrit aujourd'hui avec un trait d'union *au-dessus*, *au-dessous*, *au-devant*, et sans trait d'union : *au dedans*, *au dehors*, *au delà* et *non seulement*.

Et c'est tout. Pourquoi cette règle ? Qui l'a promulguée ? Mystère ! Ah ! comme j'aurais répondu, moi, à Mlle P. :

— Ecrivez comme il vous plaira. Qu'est-ce que cela peut faire qu'il y ait ou n'y ait pas de trait d'union à *au delà* ? Est-ce que c'est là de l'orthographe utile à savoir ?

Ce que vous êtes chargée d'enseigner aux enfants, c'est l'orthographe courante, celle qui sert à marquer la physionomie des mots. Grondez un enfant qui vous écrira *mèson*, *aricau*, parce qu'évidemment ici le mot est si changé qu'il n'y a plus moyen de le reconnaître.

Mais que fait à *au delà* le trait d'union ajouté ou omis ? Il paraît qu'il faut le mettre à *au-devant* ? Eh bien ! parole d'honneur, je ne m'en doutais pas. J'ai toujours écrit et je continuerai d'écrire indifféremment *au-devant* avec ou sans trait d'union, comme *au-dessous*, comme *au-dessus*.

Est-ce qu'il n'est pas absurde de perdre, dans des classes de l'école primaire, son temps à de semblables vétilles ? C'est le gros de l'orthographe qu'il

faut apprendre aux enfants ; c'est donc le gros de l'orthographe qu'il faut aux examens prouver qu'on sait.

Une copie où je trouverais, pour en revenir à mes exemples, *maison* écrit *mèson*, *haricot* écrit *aricau*, n'eût-elle que cette seule faute, devrait être jetée au panier. Une copie où fourmillaient des fautes comme *au delà* avec ou sans trait d'union n'en serait pas moins classée parmi les *admisses*.

Je vais bien plus loin : je ne tiendrais à l'orthographe dite *de règle* que si la règle était fortement établie et sensée. On dit : des femmes *tout aimables* et des femmes *toutes gentilles* : un élève me mettrait *toute gentilles*, soutenant que l'*e* muet de *toute* n'est là qu'un *e* euphonique, qu'il est donc ridicule d'y ajouter un *s*, je lui donnerais raison et ne compterais pas de faute, en dépit de Noël et Chapsal.

Il faut que l'on s'habitue à cette idée dans l'enseignement primaire :

L'orthographe est une science utile, cela est certain, mais d'une utilité fort secondaire. On peut être un honnête homme et un homme très instruit, un grand écrivain même, et ne savoir que le gros de l'orthographe courante.

Le temps que l'on consacre, dans l'école primaire, aux mystères de l'orthographe hiératique est du temps absolument perdu. »

Un docteur d'Alger donne ces judicieux conseils aux mères, sur la manière de *traiter la colère chez les enfants* :

1° Ne jamais rien accorder aux enfants de ce qu'ils demandent avec des cris et des mouvements d'impatience, avec violence ou seulement avec bouderie.

2° Les reprendre avec douceur et les punir de sang-froid, non pas sur le moment de leur colère, mais lorsqu'ils seront devenus calmes.

Evitons par dessus tout d'apprendre nous-mêmes à nos enfants la pratique de la colère et de la vengeance, ainsi que le font nombre de mères de famille.

Un petit bébé tombe, il se fait mal, il pleure. — « Sotte pierre qui a fait mal à mon petit ! Nous allons la battre !... » Ici, l'enfant ne pleure plus ; la joie de la vengeance brille dans ses yeux ; à l'exemple de la mère, il frappe de son pied la pierre en l'invectivant avec rage... si c'est un frère qui a fait mal, c'est le frère qui est battu, et, à la première

occasion, l'offenseur se vengera de ses propres mains.

C'est logique, mais c'est désastreux.

Le pharmacien n'a pas de remèdes pour guérir la colère : c'est le moraliste qui a la première voix au chapitre. « Il faut, a dit Sénèque, réprimer le premier mouvement de la colère, comme, sur la frontière, on arrête l'ennemi. »

Un esclave ayant vivement ému Socrate par sa mauvaise conduite : « Je te frapperais, lui dit le sage, si je n'étais pas en colère. » — Il faut donc savoir réprimer le premier mouvement, tout est là.

Pourquoi trinquons-nous ?

J'ai bien souvent entendu des gens attablés se demander d'où nous venait cette habitude, parfois énervante, de trinquer à chaque coup que l'on boit ; car toutes ces habitudes ont une cause, ou une raison d'être, ou bien nous viennent de préjugés très anciens, et leur origine est alors fort difficile à découvrir. Choquer son verre une première fois en buvant à la santé de son voisin est une politesse fort naturelle qui se pratique dans presque tous les pays, mais répéter cette manœuvre à chaque gorgée a un tout autre motif.

On sait que les matelots et les émigrants sur les navires, comme les soldats dans beaucoup d'armées en campagne, mangent par escouade à la même gamelle ; or, il se trouve toujours au milieu d'eux des gloutons qui mangent avec avidité ; pour les remettre à l'ordre et leur apprendre les convenances, il s'établit, dès le premier jour, l'habitude de manger *en mesure* : les cuillers vont et viennent des dix bouches à la gamelle avec une régularité parfaite, comme si tous ces bras étaient mus par un seul mouvement d'horlogerie.

Eh bien, c'est pour la même raison que nous trinquons à chaque coup, afin que les uns ne boivent pas plus que les autres ; celui qui avale son verre d'une lampée doit attendre que ses compagnons aient fini le leur ; aux retardataires, on dit, par contre : Achevez, s'il vous plaît. De cette ingénieuse façon, chacun est rationné. En Espagne, dans le sud de l'Italie, en Grèce, pays où le vin est à très bas prix, on ne trinque pas ; on emplit soi-même son verre et l'on boit à sa soif ; chez nous, il est des gens qui auraient trop vite ingurgité un franc cinquante de liquide pour qu'on leur permette de telles plaisanteries. Nous buvons en mesure, comme mangent les soldats, les matelots et les émigrants.

Ce n'est pas plus malin que ça.

Puisque j'ai parlé du midi de l'Italie, je dirai en passant qu'à Naples — autrefois, du moins — comme on n'y connaissait pas les bouteilles *de mesure*, le vin, dans les auberges, s'y vendait au poids : on vous servait ordinairement de ces flacons au ventre arrondi et au col allongé, de deux ou trois litres, pesé sur une balance qui est sur le comptoir ; vous buvez à votre soif et l'on pèse de nouveau le restant. J'ai trouvé cela assez pratique.

J. D.

La tråblia, lo bourisquo et lo dordon.

II

Avoué ellia tråblia, lo valet åo tailieu sè crut pråo retso et sè décidà dè retornà tsi son père. « N'ia pas moian, se sè peinsàvè, que ne pouéssò pas lo rabonnà avoué ma tråblia ». Sè met don ein route, et quand lo né arrevà, s'arretà à non cabaret po lài demandà à cutsi, et lài trovà dâi gaillà que soupåvont avoué on ruti dè maçon, et l'invitaront à soupå avoué leu.

— Vo remacho bin, lào fe lo menuisier, vo z'ài tråo pourra pedance, et se vo volliài soupå avoué mè, vo vé offri oquiè dè sorta.

Lè z'autro cruront que couënàvè et sè mettiront à lo couënà assebin ; mà quand l'eut met sa tråblia åo màitein dè la tsambra à bàire et que l'eut de : « Tråblia ! baille à medzi ! » l'arài faillu vairè la mena dè elliaò lulus quand viront lè coutélettès, lo civet, la frecachà, lè tsambérots et lo pesson ein sauce, avoué dâi petits pans dè Rollo et dou litres dè St-Surpi. N'ein revegnont pas, kà à mésoura qu'on pliat étai nettiyi, hardi ! on autro lo reimpliacivè, tot coumeint à l'hôtet dè France, et fironb bombe tant qu'à la miné.

Mà lo carbatier, qu'avài la concheince on pou corba, sè peinsà, quand ve tot cé comerce, que se lavài onna tråblia dinsè, cein lài sarài gaillà coumoudo et à profit po son cabaret. Assebin, coumeint l'avài étà invità à agottà on bocon dè rognon, vollie offri à son tor åo menuisier on verro dè riquiqui iò l'avài met onna gotta d'oulhie dè pavot po lo féré drumi bin adrài. Quand tot lo mondo fut réduit et que lo menuisier coumeincà à ronellià, lo carbatier allà queri pè lo guelatà onna tråblia que resseimbliàvè à l'autra, et l'allà tot balameint la tsandzi dein lo pàilo iò sonicàvè lo valet åo tailieu, qu'avài met la sinna decoutè son lhi.

Lo leindéman matin, lo menuisier pâyè sa cutse, et sein sè démaufià dè rein, l'eimportè la crouie tråblia et l'allà tot drai tsi son père sein avài dédjonnà : l'avài tant soupå que n'avài rein z'u d'apétit tandi la matenà.

L'étai midzo quand l'arrevà, et son père fe bin benése dè lo revairè et lài demandà :

— Eh bin, mon valet, qu'as-tou apprài pè lo mondo ?

— Y'é apprài menuisier.

— Ah ! l'est on bon meti ; et qu'as-tou rapportà ?

— Eh bin, père, lo meillào qu'ausso rapportà, l'est ellia tråblia que vouaiquie !

Lo père la vouaitè et lài fà : Se l'est cein que t'as fé dè pe bio, n'ia rein d'estrà, kà ta tråblia ne vaut pas tråi crutz ; l'est tota cirenàie et le brelantsè ; l'est tot åo plie bouna po bourlâ.

— Mà, lài fà lo valet, l'a onna vertu que vo ne cognaitè pas : quand lài dio de mè bailli à medzi, le sè couvrè dâi pe fins bocons. Allà pi queri ti lè pareints et lè z'amis et ne volliài pråo vairè ; lè vu ti regalà à tsavon, et vo, père, vo n'arài pequa fauta dè travailli ; y'a pråo.

— Càise-tè, fou ! lài fe son père ; mà po ne pas lài féré dè la peina, lo tailieu allà crià on moué dè dzeins.